

La Roche sur Yon, le 29 OCT. 2020

Monsieur Le Préfet de la Vendée
Préfecture de la Vendée
29 rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON

Objet : Aménagement de la RD 11 entre les Epesses et les Herbiers

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à votre courrier de concertation pour l'aménagement de la RD 11 entre les Epesses et les Herbiers, je vous informe que l'emprise du projet se situe dans le bassin versant de la retenue de la Bultière destinée à la production d'eau potable localisé sur le plan annexé au présent courrier.

A ce titre, je vous invite à prendre toutes les dispositions dans le cadre des travaux pour préserver la ressource en eau et notamment :

- Eviter le stationnement des engins dans le bassin versant
- Disposer en permanence dans les véhicules de dispositifs permettant de contenir une éventuelle pollution par hydrocarbures.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur la présence de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable, qui seront impactés dans le cadre des travaux. Nicolas RETAILLEAU (02.51.24.48.80), Technicien référent du secteur se tient à votre disposition dans le cadre des études afin d'étudier la réorganisation de ces réseaux préalablement aux travaux d'aménagement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Jacky DALLET
Président de Vendée Eau



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
vendée eau
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VENDÉE

Pièce jointe : plan de localisation

Bassin versant de la retenue
d'Alimentation en Eau Potable
de la Bultière

zone de travaux concernée
par le bassin versant
d'alimentation en eau potable

Bassin versant de la prise d'eau
d'alimentation en eau potable des
Martyrs à St Laurent sur Sèvre

